

Le Peuple

Un Valais durable en ligne de mire

En séance du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a défini sa stratégie de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030). Il entend ainsi contribuer à la réalisation des nouveaux objectifs pour le développement durable fixés par l'ONU et adoptés par la Confédération, car la durabilité ne peut se développer que si elle est soutenue par tous.

La durabilité sous-entend tenir compte des exigences économiques, assumer une responsabilité écologique et faire preuve de solidarité sociale. Les processus économiques, sociaux et écologiques sont interconnectés dans ce sens.

L'Agenda 2030 offre une chance au Valais de devenir un exemple en matière de développement durable dans l'Arc alpin. En mettant l'accent sur l'équité et la solidarité, le dynamisme et l'attractivité, ainsi que sur un environnement sain pour les habitants, les entreprises et les hôtes, le développement durable doit être promu.

Sur cette base, des objectifs stratégiques concrets adaptés aux conditions locales ont été fixés, différents domaines d'action ont été définis et un programme opérationnel a été élaboré. Par exemple, dans le domaine de la "cohésion sociale / égalité entre les sexes", toutes les formes d'inégalité devraient être réduites, l'égalité des chances encouragée et des perspectives d'avenir développées pour chaque individu dans une société ouverte qui respecte l'identité.

Pour moi personnellement, le développement durable se traduit par notre attitude envers les ressources de notre planète, envers la nature et envers les générations futures. J'espère que la prise de conscience de l'épuisement de nos ressources se renforcera et que les comportements de tous les acteurs s'adapteront en conséquence.